

Commune de LAROQUE DE FA

DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

MODIFICATION DU PERIMETRE DE PROTECTION DES CAPTAGES DE FONT DE SIGNES

Le Maire de la commune de Laroque de Fa informe que par arrêté n°ARS-DD11-2023-012 en date du 07 juin 2023, Monsieur le Préfet de l'Aude a modifié les dispositions de l'arrêté préfectoral n02012117-0003 du 10 mai 2012 portant :

- déclarant d'utilité publique les travaux de prélèvement et de dérivation des eaux, l'instauration de périmètres de protection autour des captages communaux de Laroque de Fa : Source de Font de Signes et source des canelles.
- Autorisant d'utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine pour la production et la distribution par un réseau public

L'arrêté susvisé est disponible en mairie de Laroque de Fa et sur le site de la commune.